



COMMUNE DE LINXE

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Affiché/Publié le 20/04/2023

ID : 040-214001554-20230414-230414H1373H1-DE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 14 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois le quatorze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Linxe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Thierry GALLEA, Maire.

Date de la convocation : mardi 11 avril 2023

Présents :

Thierry GALLEA, Dominique ROBERT, Stéphane SERE, Delphine CHOLE, Julien DESBIEYS, Chantal GARROUSSIA, Véronique MORA, Pierre SANCHEZ, Jean-Luc LAHOUE, Marine FOURGS, Marc VERNIER

Absents :

Marie DURAN

Pouvoirs :

Cédric CHATON a donné pouvoir à M. SANCHEZ; Carine DUPUY a donné pouvoir à M. GALLEA; Isabelle DARRICAU a donné pouvoir à Mme GARROUSSIA

Nombre de membres afférents	<u>15</u>
Nombre de membres en exercice	<u>15</u>
<u>Présents</u>	<u>11</u>
<u>Pouvoirs</u>	<u>3</u>
<u>Votants</u>	<u>14</u>

N° DEL20230414-001

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DU GROUPE SCOLAIRE.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'exposé de Monsieur le Maire concernant l'utilité de réhabiliter les bâtiments publics et particulièrement le groupe scolaire et afin de mettre ces travaux en œuvre.

La Commune de Linxe souhaite déposer une demande de subvention avec le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Projet Hors Taxe	Fonds Verts	CC CLN	Département	Autofinancement
	60%	15%	5%	20%
317 310 €	190 386 €	47 596.50 €	15 865.50€	63 462 €



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

ARTICLE 1 -

Le dépôt du dossier de demande de subvention au titre du Fonds Vert 2023 pour le Projet «Rénovation énergétique du groupe scolaire».

ARTICLE 2 -

L'approbation du plan de financement prévisionnel.

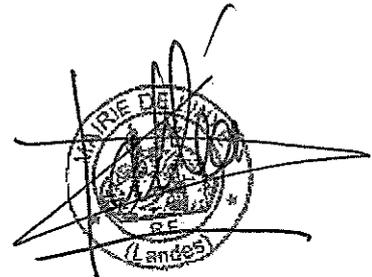
ARTICLE 3 -

L'autorisation consentie à Monsieur le Maire afin de signer tout document relatif à cette opération.

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ().

Signé le , 19/04/2023

Le Secrétaire,
M. Jean-Luc LAHOUE



Thierry GALLEA